



# AVIS PUBLIC

## PRÉAVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER

Conformément à l'article 513 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et sous l'autorité de la résolution n° CE-2025-0493 que la Ville de Trois-Rivières a adoptée lors de la séance que son Comité exécutif a tenue le 24 novembre 2025, avis est, par les présentes, donné que l'assistante-greffière, M<sup>e</sup> Marie-Michèle Lemay, procédera à la vente à l'enchère publique des immeubles suivants situés sur le territoire de la ville de Trois-Rivières sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées :

---

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville : 6931-27-9902 - Mario Labranche.

Désignation de l'immeuble : . Le lot 1 308 654 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Trois-Rivières.

. Avec le bâtiment dessus construit portant le numéro 166 de la rue des Loutres et ses dépendances.

Taxes et intérêts dus (excluant les frais inhérents à la procédure de vente et le montant des taxes scolaires qui sera connu lors de l'adjudication) en date du 28 janvier 2026 : 7 890,93 \$.

---

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville : 7433-31-8047 – Hélène Dupont et Jean-Francois Piché.

Désignation de l'immeuble : . Le lot 1 482 494 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Trois-Rivières.

. Avec le bâtiment dessus construit portant le numéro 2950 de la rue de Falaise et ses dépendances.

Taxes et intérêts dus (excluant les frais inhérents à la procédure de vente et le montant des taxes scolaires qui sera connu lors de l'adjudication) en date du 28 janvier 2026 : 10 411,99 \$.

---

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville : 7435-54-8218 - Misael Landry St-Arnaud.

Désignation de l'immeuble : . Le lot 1 015 441 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Trois-Rivières.

· Avec le bâtiment dessus construit portant le numéro 1715 de la rue Hétu et ses dépendances.

Taxes et intérêts dus (excluant les frais inhérents à la procédure de vente et le montant des taxes scolaires qui sera connu lors de l'adjudication) en date du 28 janvier 2026 : 17 934,76 \$.

---

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville : 7529-28-1865 - Ann Gruninger.

Désignation de l'immeuble : · Le lot 1 795 528 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Trois-Rivières.

· Avec le bâtiment dessus construit portant le numéro 135 de la rue Bellevue et ses dépendances.

Taxes et intérêts dus (excluant les frais inhérents à la procédure de vente et le montant des taxes scolaires qui sera connu lors de l'adjudication) en date du 28 janvier 2026 : 11 945,98 \$.

---

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville : 7635-33-8220 - Joël Carignan Roy.

Désignation de l'immeuble : · Le lot 1 537 005 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Trois-Rivières.

· Avec le bâtiment dessus construit portant les numéros 3258 à 3260 de la rue René-Kimber et ses dépendances.

Taxes et intérêts dus (excluant les frais inhérents à la procédure de vente et le montant des taxes scolaires qui sera connu lors de l'adjudication) en date du 28 janvier 2026 : 11 540,82 \$.

---

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville : 7644-35-3837 - Jocelyn Lambert.

Désignation de l'immeuble : · Le lot 2 854 192 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Champlain.

· Avec le bâtiment dessus construit portant le numéro 1321 de la rue Donat-Livernoche et ses dépendances.

Taxes et intérêts dus (excluant les frais inhérents à la procédure de vente et le montant des taxes scolaires qui sera connu lors de l'adjudication) en date du 28 janvier 2026 : 4 651,06 \$.

---

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville : 7735-23-9408 - Claude Beaulieu.

Désignation de l'immeuble : . Le lot 1 210 053 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Trois-Rivières.

. Avec le bâtiment dessus construit portant le numéro 1801 de la rue Victoria et ses dépendances.

Taxes et intérêts dus (excluant les frais inhérents à la procédure de vente et le montant des taxes scolaires qui sera connu lors de l'adjudication) en date du 28 janvier 2026 : 8 004,81 \$.

---

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville : 7738-60-7972 - 347 Laviolette Québec inc. A/S Philip Schaffer.

Désignation de l'immeuble : . Le lot 3 849 643 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Champlain.

. Terrain situé en bordure de la rue Marie-Duteau et ses dépendances.

Taxes et intérêts dus (excluant les frais inhérents à la procédure de vente et le montant des taxes scolaires qui sera connu lors de l'adjudication) en date du 28 janvier 2026 : 37 \$.

---

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville : 7834-38-7094 – Les Immeubles OM inc. A/S Marco Bertrand

Désignation de l'immeuble : . Le lot 1 210 916 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Trois-Rivières.

. Avec le bâtiment dessus construit portant les numéros 908 à 912 de la rue Saint-François-Xavier et ses dépendances.

Taxes et intérêts dus (excluant les frais inhérents à la procédure de vente et le montant des taxes scolaires qui sera connu lors de l'adjudication) en date du 28 janvier 2026 : 12 073,18 \$.

---

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville : 7837-43-1317 - Françoise Clément.

Désignation de l'immeuble : . Le lot 3 010 262 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Champlain.

. Avec le bâtiment dessus construit portant le numéro 45 de la rue Monseigneur-Tessier et ses dépendances.

Taxes et intérêts dus (excluant les frais inhérents à la procédure de vente et le montant des taxes scolaires qui sera connu lors de l'adjudication) en date du 28 janvier 2026 : 6 737,69 \$.

---

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville : 7936-65-2230 -Valter Pinchiaroli et Claude Lagarde.

Désignation de l'immeuble : . Le lot 3 012 433 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Champlain.

. Avec le bâtiment dessus construit portant le numéro 39 de la rue Saint-Alphonse et ses dépendances.

Taxes et intérêts dus (excluant les frais inhérents à la procédure de vente et le montant des taxes scolaires qui sera connu lors de l'adjudication) en date du 28 janvier 2026 : 6 265,26 \$.

---

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville : 8036-82-6716 - Les Immeubles Namo inc. A/S Marco Bertrand.

Désignation de l'immeuble : . Le lot 3 013 479 et tous les droits, titres et prétentions dans le lot 3 013 476 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Champlain.

. Avec le bâtiment dessus construit portant les numéros 2 à 6 de la rue Roy et ses dépendances.

Taxes et intérêts dus (excluant les frais inhérents à la procédure de vente et le montant des taxes scolaires qui sera connu lors de l'adjudication) en date du 28 janvier 2026 : 17 120,23 \$.

---

Numéro de matricule et propriétaire(s) de l'immeuble selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville : 8136-02-2381 - 9452-0962 Québec inc. A/S Paget Williams.

Désignation de l'immeuble : . Le lot 3 013 445 du cadastre du Québec à la circonscription foncière de Champlain.

. Avec le bâtiment dessus construit portant les numéros 35 à 2-35 de la rue Toupin et ses dépendances.

Taxes et intérêts dus (excluant les frais inhérents à la procédure de vente et le montant des taxes scolaires qui sera connu lors de l'adjudication) en date du 28 janvier 2026 : 175 282,57 \$.

---

Cette vente à l'enchère publique aura lieu **le mercredi 28 janvier 2026 à compter de 10 h** dans la salle publique de l'hôtel de ville situé au 1325 de la place de l'Hôtel-de-Ville à Trois-Rivières (Québec).

La partie du prix d'adjudication d'un immeuble qui correspond au montant des **taxes** et des **intérêts dus** sur celui-ci en date du 28 janvier 2026 sera **payable**, au moment de l'adjudication, en **argent comptant**, par **chèque visé**, **traite bancaire** ou **mandat-poste** payable à l'ordre de « Ville de Trois-Rivières ». De la même façon, l'adjudicataire devra payer le solde du prix d'adjudication, le cas échéant, au moment de celle-ci, ainsi que les frais inhérents à la procédure de vente pour taxes et les taxes applicables (T.P.S./T.V.Q.), lesquels sont exclus des montants ci-dessus mentionnés.

Les enchères pourront être faites par l'intermédiaire d'un mandataire. L'adjudicataire ou son mandataire, le cas échéant, devra fournir la preuve de son identité présentant sa carte d'assurance-maladie, son permis de conduire, son passeport, son certificat de statut d'Indien ou sa carte d'identité des Forces canadiennes.

Par conséquent, afin de permettre à la greffière ou l'assistante-greffière de se conformer aux dispositions de l'article 2990 du Code civil du Québec (RLRQ, chapitre CCQ-1991), il devra sous peine de rejet de son offre :

- s'il est une personne physique, déclarer ses nom, lieu et date de naissance ainsi que l'adresse de son domicile ainsi qu'un mandat ou une procuration si elle représente une autre personne physique;
- s'il est une personne morale, déclarer ses noms, sa forme juridique, sa loi constitutive, l'adresse de son siège et fournir une copie certifiée conforme de la résolution autorisant son mandataire à enchérir en son nom;
- s'il est une société, déclarer son nom et les nom, lieu, date de naissance, le cas échéant, et adresse du domicile des personnes qui la composent et joindre un écrit signé par tous les associés dans lequel ils autorisent leur mandataire à enchérir au nom de la société.

Si, à l'égard de l'un des immeubles ci-dessus désignés, les taxes imposées sur celui-ci et exigibles avant le 1<sup>er</sup> janvier 2024, avec les intérêts afférents et les frais inhérents à la procédure de vente pour taxes sont payées avant qu'il ne soit mis en vente le 28 janvier 2026, celui-ci ne sera alors pas vendu à l'enchère publique.

**Chaque immeuble vendu le sera sans aucune garantie.**

En vertu des articles 531 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), un immeuble vendu pour taxes peut être racheté par son propriétaire ou ses représentants légaux en tout temps pendant l'année qui suit l'adjudication.

Toute personne qui désire obtenir des **informations sur les dimensions d'un immeuble ou sur les usages qui y sont autorisés** en vertu des règlements d'urbanisme de la Ville devra s'adresser à la centrale téléphonique de la Ville :

Téléphone : 311 ou 819 374-2002  
Courriel : [311@v3r.net](mailto:311@v3r.net)

Trois-Rivières, ce 27 janvier 2026.

M<sup>e</sup> Marie-Michèle Lemay, notaire  
Assistante-greffière  
1325, place de l'Hôtel-de-Ville  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone: 819 372-4604  
Courriel : greffe@v3r.net